

# Cercle Royal des Officiers de Réserve de Mons et Région

Je serai fidèle envers mon Roi, mon Pays et l'Armée, garante de son intégrité  
Ik zal loyaal mijn Koning, mijn Land en het Leger, waarborg van zijn onschendbaarheid dienen

## CONTACT

3/2017

Trimestriel

Octobre – novembre - décembre

Belgique-België  
P.P-P.B.  
7000 Mons  
BC 17454

P 801051

Bureau de dépôt :  
Mons – Hyon



M. Raymond TASIAUX  
DREVE DU PROPHETE, 62

7000 MONS

Editeur responsable  
Alain KICQ  
Rue de la Licorne, 34  
7022 Hyon  
Belgique - België

## Sommaire

- Mot du Président
- A.G. du 20 janvier 2018
- 1917 : la guerre sous-marine à outrance
- 19 août 1942 : Dieppe
- Le jumelage Vannes – Mons
- MONCHARTOURN 2017
- Faut-il modifier les Conventions de Genève ?
- L'alimentation pendant la première guerre mondiale  
Exposition « A la Soupe » au MMM, Boulevard Dolez  
Mons
- Le voyage en Champagne
- Bulletin d'inscription

### **Important**

Nous pensons qu'il serait utile de connaître votre **adresse mail** et votre numéro de **téléphone** ou **GSM** afin de vous contacter plus rapidement pour vous prévenir de l'une ou l'autre activité qui pourrait vous concerner.

Merci de compléter et envoyer le talon en fin de ce Contact ou encore d'envoyer votre mail au Président.

Chers Camarades,

L'année 2017 fut riche en rebondissements politiques, économiques, sociaux qui sont apparus aux plans national et international. Que de challenges et de tensions auxquels nous avons assisté.

Les événements en tous genres ont meurtri pas mal de citoyens que ce soit en Europe ou dans le monde. Les tensions internationales resurgissent. L'Europe a du difficile à se stabiliser et apporter la cohésion pour le bonheur des citoyens. Les nationalismes et les extrémismes resurgissent à nouveau. Bref, la notion de démocratie est une valeur qui est solidement remise en question. Alors que nous commémorons le centenaire de la première guerre mondiale, la mémoire semble courte pour certains.

L'opération Homeland (patrouilles en rue), dans laquelle nos militaires sont engagés, devrait se poursuivre jusque 2020. Nous ne pouvons que les féliciter et surtout les encourager car la tâche est fastidieuse et requiert une attention permanente même si ce n'est pas la mission essentielle de nos unités.

Cette année 2018 commémorera le centenaire de l'Armistice. La Grande guerre entrera à tout jamais dans l'histoire. Tous les témoins de cette guerre sont disparus. Il reste le souvenir de tous ces jeunes soldats qui, pour la plupart, ont sacrifié leur vie pour préserver la liberté et l'Etat de droit. Ce souvenir ne doit pas disparaître car il est le garant de la mémoire. Ce devoir de mémoire que les générations se doivent de transmettre pour que l'irréparable ne se produise plus.

A ce sujet, je vous invite à assister à la conférence de notre Camarade Etienne Carlier qui, dans le cadre de notre assemblée annuelle (voir infra), nous parlera de son grand père qui a combattu dans un régiment de cavalerie français lors de la guerre 14-18.

La grande guerre sera encore notre propos à travers l'organisation d'un séjour en Champagne en juin prochain. Les détails se trouvent dans ce Contact.

En ce qui concerne la ville de Mons et la région, d'importantes manifestations seront programmées avec le Canada en novembre 2018. Des informations vous seront communiquées à ce sujet dès septembre prochain.

Je voudrais aussi vous solliciter à compléter et renvoyer le bulletin en fin de cette édition avec votre e-mail. En effet, des événements nous sont souvent transmis tardivement. Dans le souci de vous les communiquer rapidement, l'envoi d'informations par mail est le moyen le plus rapide de vous avertir.

Il me reste à vous souhaiter, Chers Camarades, d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers.

Le Président



Assemblée générale

**Samedi 20 janvier 2018**

- 16H15 Dépôt de fleurs au monument des Chasseurs à Pied  
17H00 Assemblée générale  
18H00 Conférence \*  
19H15 Apéritif  
20H00 Toast à sa Majesté le Roi suivi du repas de tradition  
Tenue : SD avec bijoux ou tenue de ville
- 

**\* « Un Dragon dans la tourmente de 14-18 »**

Conférence du Commandant Hre Etienne CARLIER

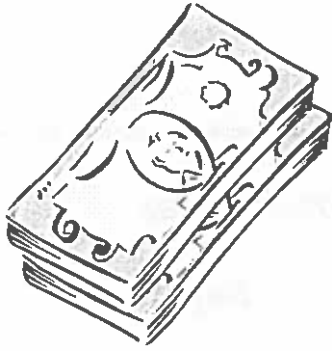
Participation au repas de tradition:

Membre du CROR/Mons : 40,00 € (\*)

Non membre : 45,00 €

à verser au compte **BE64 0015 7243 3452** du CROR Mons

(\*) Membre en règle de cotisation 2017 au 31 décembre 2017



## Cotisation 2018

Chers amis OR,

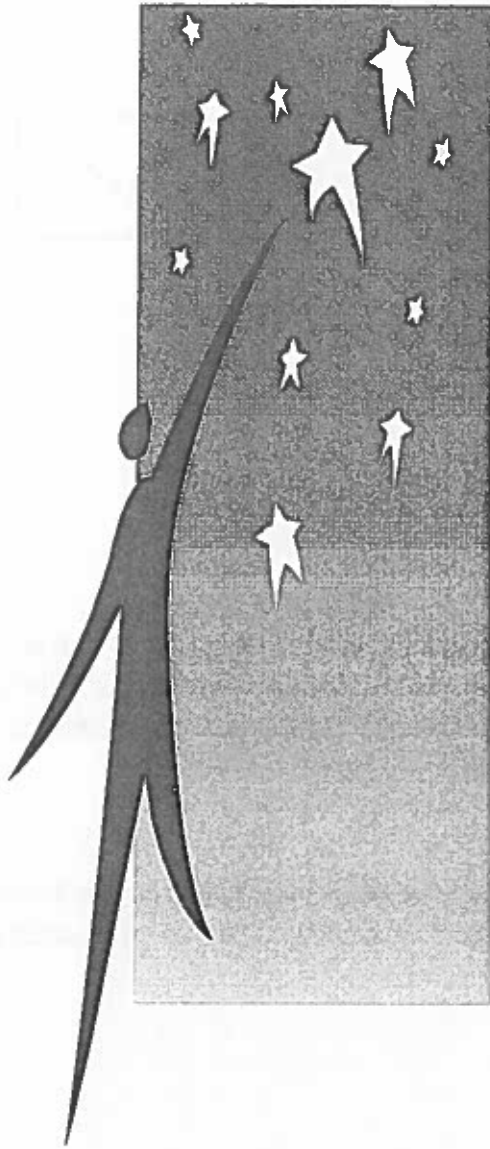
Ce dernier numéro de « Contact » de l'année est l'occasion de vous rappeler que la cotisation reste la même pour ce nouvel exercice. Cette dernière est toujours fixée à 12,50 € et peut être versée au compte BE64 0015 7243 3452, code Bic GEBABEBB de notre association.

C'est en étant nombreux, OR en activité et honoraires, que nous parviendrons à faire entendre notre voix principalement si nous souhaitons avoir une certaine influence en matière de politique de la réserve.

D'avance je vous remercie,

A. KICQ  
Cdt (Hr)

Président



Participation aux frais : 40,00 € (\*) pour les membres et  
45,00 € pour les non membres

Comment vous inscrire ?

- Soit en versant la somme au compte BE64 0015 7243 3452 avec la cotisation 2018 (12,50 €), cela fait 52,50 €
- Soit en le signalant par lettre, téléphone au Président, A. KICQ,  
Rue de la Licorne 34 à 7022 Hyon (Tél : 065/35 42 85 )  
GSM 0485/13 12 01,  
e-mail : alain.kicq@hotmail.be

Soit en le signalant par lettre ou téléphone au Vice-Président,  
R. TASIAUX

Drève du Prophète 62 à 7000 Mons (Tél. 065/33 58 75),  
GSM 0475/68 74 57, e-mail: ait-belgium@skynet.be)

(\*) Pour les membres en règle de cotisation 2017 au 31 décembre 2017

Assemblée Générale du CROR Mons

20.01.2018

Menu

*APERITIF et yakouskis chauds et froids*

*Toast à SA Majesté le Roi*

*Buffet*

*Poissons et Viandes au Buffet*

*Entrée :*

*Filet de truite Ardennaise, Filet de Bar ou Dorade à la  
Plancha  
Cabillaud sauce aux Petits gris  
Brocolis relevés  
Julienne de légumes oubliés*

*Plat :*

*Confit de canard au Vin et Sirop de Liège  
Pièce de veau et Chiconettes  
Champignons des bois  
Gratin Dauphinois*

*Accompagnements*

*Pains « Bio », Salades et Sauces*

*Buffet Dessert et Café*

*Gaufre de Bruxelles, Beignets, desserts  
au Chocolat*

*Vins blanc et rouge*

*Eaux plate et pétillante*

## *Samedi 20 janvier 2018 - Ordre du jour de l'assemblée générale des membres du CROR Mons*

Chers Amis OR,

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale statutaire de votre Cercle. Cette Assemblée Générale se déroulera le samedi 20 janvier 2018 à 17H00, aux Ateliers des FUCaM, rue des Sœurs Noires, 2 à Mons. Au cours de cette A.G., les responsables de branche dresseront le bilan de l'année 2017 et vous soumettront les perspectives et évolutions pour l'année 2018.

Ordre du jour :

- Lecture du procès-verbal de l'Assemblée du 04 février 2017
- Appel de deux scrutateurs aux élections
- Appel nominal des présents et des votants
- Rapport du Président, le Cdt Hre A. KICQ
- Rapport du Vice -Président et S1, le Cdt Hre R. TASIAUX
- Rapport du S2, le Lt-Col(r) E. POSKIN
- Rapport du S4, le Cdt (r) Ph. DELATTRE
- Rapport des commissaires aux comptes pour l'exercice 2017, Lt-Col Hre Jacques FONDU et Cdt Hre Christian Massy
- Election du Conseil d'Administration

Sont sortants et rééligibles les administrateurs suivants :

- A. KICQ
- E. POSKIN
- M. DEVOS

Les lettres de candidature à un poste d'Administrateur doivent parvenir pour le 10 janvier 2018 au plus tard au Président A. KICQ, Rue de la Licorne, 34 à 7022 Hyon.

Les candidatures à la Présidence doivent parvenir pour le 31 décembre 2017 au plus tard au Vice-Président Raymond TASIAUX, Drève du Prophète, 62 à 7000 Mons.

Seuls les membres en règle de cotisation au 31.12.2017 pourront prendre part au vote pour les élections du 20.01.2018.

AG du 20 janvier 2018

Ateliers des FUCAM  
Rue des Sœurs Noires, 2 à 7000 Mons  
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Programme

16H15 Dépôt de fleurs au monument des Chasseurs à Pied,  
Place des Chasseurs à Mons

17h00 Accueil et Assemblée Générale statutaire

18h00 Conférence donnée par le Cdt Hre Etienne CARLIER

« Un Dragon dans la tourmente de 14 - 18 »

19h15 Apéritif

20h00 Toast à Sa Majesté le Roi suivi du repas de tradition

Tenue : SD avec bijoux ou tenue de ville

Accès au parking des Ateliers des FUCAM par la rue du Grand Trou Oudart





## Distinctions honorifiques

Les membres du Cercle Royal des Officiers de Réserve de Mons, ayant reçu durant l'année 2017 une distinction honorifique à titre militaire, sont priés de se faire connaître **le plus rapidement possible** auprès de notre S4, le Cdt (R) Ph. DELATTRE, Chaussée Roi Baudouin, 173 à 7030 Saint-Symphorien.

Afin de faciliter le protocole (et surtout la tâche du Président lors de la remise du bijou de la décoration), il est demandé de fournir, non seulement une copie du diplôme, mais aussi un bref CV civil et militaire (à envoyer au Président du CROR/Mons).

Je félicite les heureux récipiendaires et les remercie des nombreux moments qu'ils ont consacrés à notre cause et qu'ils consacreront encore au détriment de leurs loisirs familiaux.

A. KICQ

Cdt Hre

Président

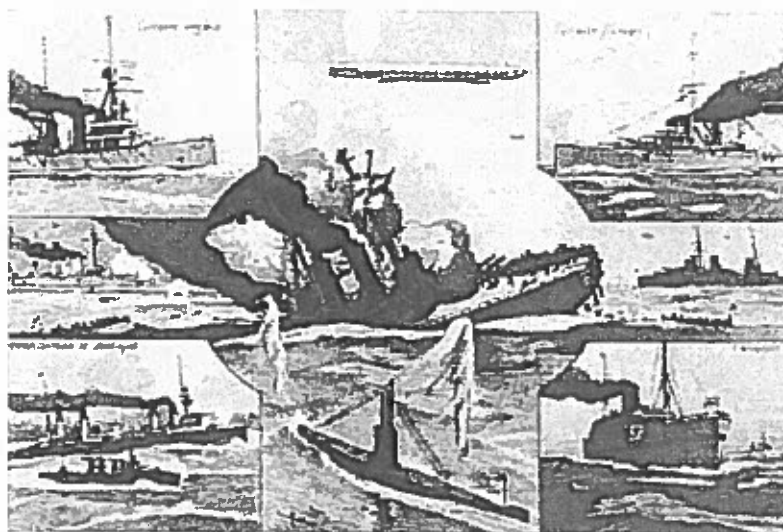
## 1917 – année de la guerre sous-marine à outrance

Le 9 janvier 1917, le Kaiser Guillaume II met l'Europe en état de blocus maritime : "J'ordonne de commencer le 1er février la guerre sous-marine sans restriction avec la plus grande énergie". Voulant asphyxier économiquement l'Entente, il autorise sa flotte à attaquer les pavillons neutres, convaincus par avance de commercer au profit de l'Entente. L'Allemagne court ainsi le risque de dresser contre elle les États-Unis, seule grande puissance encore en paix, mais elle compte pour l'emporter sur sa grande maîtrise d'une arme nouvelle : le "U- Boot").

Le 9 janvier 1917, le Kaiser Guillaume II met l'Europe en état de blocus maritime : "J'ordonne de commencer le 1er février la guerre sous-marine sans restriction avec la plus grande énergie". Voulant asphyxier économiquement l'Entente, il autorise sa flotte à attaquer les pavillons neutres, convaincus par avance de commercer au profit de l'Entente. L'Allemagne court ainsi le risque de dresser contre elle les États-Unis, seule grande puissance encore en paix, mais elle compte pour l'emporter sur sa grande maîtrise d'une arme nouvelle : le "U- Boot").

1914-1916 : la guerre sous-marine limitée

Dans les premières années de guerre, le contrôle des mers est laissé aux "dreadnoughts", cuirassés modernes à la fois puissants et rapides. Les sous-marins sont d'abord utilisés comme garde-côtes, devant les arsenaux surtout. Dès le début des hostilités, les Anglais déploient les leurs en Mer du Nord où ils contribuent au blocus maritime de l'Allemagne. Les "U-boot" patrouillent également en Manche et en Mer du Nord à la recherche des navires de guerre de l'Entente dans l'espoir de rééquilibrer les forces en présence. Les torpillages y démontrent pour la première fois leur efficacité contre des navires qui, en 1914, ne prennent aucune précaution particulière contre cet ennemi invisible. Ces succès n'ont pourtant d'autre conséquence que de prévenir la Navy contre ce nouveau danger. On peut penser, finalement, que les sous-marins allemands ont laissé passer leur plus grande occasion de surprise en négligeant de s'en prendre aux navires transportant le Corps Expéditionnaire Britannique en France. Au début de l'année 1915, quand il est acquis que la guerre ne sera ni courte, ni facile, l'économie et le moral de l'arrière deviennent des enjeux aussi importants que les fronts militaires. Or, après la bataille de Dogger Bank, la flotte de haute mer allemande, objet de fierté de l'Empire, a reçu l'ordre du Kaiser de ne plus engager le combat. La guerre sous-marine contre le commerce s'impose à l'amiral Tirpitz comme le seul moyen d'action qui lui reste.



La guerre sur mer par l'image. Source : MINDEF/SGA/DMPA

Le 4 février 1915, l'Allemagne déclare zone de guerre les eaux anglaises et autorise la destruction de tous les navires qui s'y trouveraient. Les conséquences tragiques de cet ordre sont bien connues : le 7 mai, l'U-20 torpille sans avertissement le Lusitania, faisant 1 198 victimes. Le 19 août, c'est un autre grand paquebot, L'Arabie, qui est envoyé par le fond. Ces affaires provoquent une énorme indignation aux États-Unis et les protestations officielles du Président Wilson. Le 18 septembre, l'Allemagne met fin à ses attaques. En 1916 ses bâtiments restent au port ou s'en tiennent à des objectifs limités. Signalons cependant les croisières de deux "cargos sous-marins", non armés, entre Baltimore et Brème où ils rentrent chargés de matériaux précieux pour l'économie de guerre : une tentative originale pour forcer le blocus de l'Entente. L'efficacité de cette première campagne est de toute façon limitée par le faible nombre de sous-marins disponibles : jamais plus de 25, soit un quart en opération simultanément. commandants allemands en tirent la conclusion que pour être pleinement efficaces, leurs sous-marins doivent s'engager en grand nombre et sans aucune entrave quant au choix de leurs cibles. C'est par la terreur qu'ils interdiront les mers à la libre circulation.

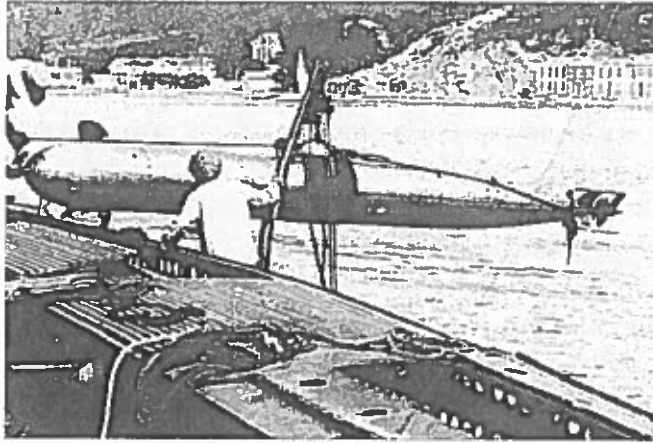
#### 1917 : le choix de la guerre à outrance

Pourquoi le Kaiser se risque-t-il à prendre une mesure qu'il repoussait en 1915-1916 ? Il s'en remet en fait au plan de l'état-major impérial qui prévoit pour l'année à venir de renoncer aux coûteux combats sur le front de l'Ouest et d'acculer la Grande-Bretagne à la reddition par la rupture de ses approvisionnements, même au prix d'une guerre avec les États-Unis. C'est la première fois que l'Allemagne confie à sa marine le rôle principal dans les opérations. La flotte sous-marine allemande s'est considérablement renforcée depuis 1915. Elle peut compter sur 128 sous-marins répartis sur toutes les mers européennes : 26 en Adriatique, 3 en Mer Noire, 2 dans la Baltique et 97 dans les bases allemandes ou flamandes.



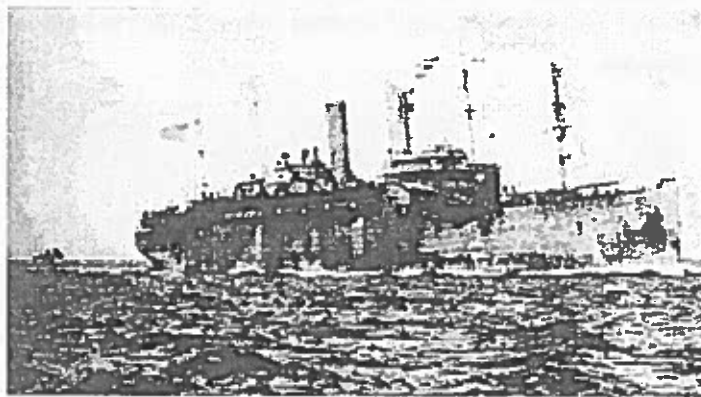
U-boot allemand UB 14 avec son équipage. Printemps 1918. Source : Photo libre de droit

Ces "U-boot" sont de redoutables navires, fiables et endurants, sans égaux dans les autres marines. Le modèle océanique jauge 850 à 1 000 tonnes, pour une vitesse de 16 noeuds en surface, 8 en plongée, et dispose d'une autonomie de 7 000 milles nautiques. Quelques croiseurs sous-marins étaient même prévus pour atteindre les côtes américaines. D'autres classes de navires sont conçues pour des missions précises, la défense côtière (UB) ou le mouillage de mines (UC). Les sous-marinières sont célébrés comme un corps d'élite avec ses héros, tels Wenningen, Arnault de la Perrière. Pour mettre à genoux l'Angleterre, il faut couler 800 000 tonnes par mois et les débuts de la guerre sans restriction sont bien près de tenir cette promesse avec 540 000 tonnes en février et 593 000 tonnes en mars. Le prix du transport maritime est multiplié par 2 ou 3. Avril est le plus fort moment de la crise : 881 000 tonnes.



Chargement d'une torpille en mer. Source : SHD

Les marines neutres fléchissent et l'Allemagne croit triompher. Il lui faut pour cela maintenir ce rythme accablant, mais dès le mois suivant la courbe des pertes fléchit, devenant inférieure à 400 000 tonnes après le mois d'août. A partir de ce moment, la guerre commerciale est perdue pour l'Allemagne comme le résume Lloyd George en 1918 : "Nous coulons plus de sous-marins que les Allemands ne peuvent en construire ; nous construisons plus de navires que les Allemands n'en coulent. La guerre sous-marine est encore une menace, elle n'est plus un danger. Nous avons conjuré le péril le plus grave que nous ayons eu à affronter".



Convoi de transport américain. Source : SHD

L'entrée en guerre des États-Unis le 6 avril 1917 est une conséquence capitale de ces événements, mais elle ne suffit pas à expliquer le retournement de la situation. Le programme de constructions navales immédiatement lancé par le Président Wilson ne peut pas encore porter ses fruits. Les raisons en sont plutôt l'épuisement rapide de la flotte allemande et les mesures défensives prises par la France et la Grande-Bretagne. En Angleterre, un Comité de lutte anti-sous-marine dispose d'une flotte de chalutiers, yachts, ou grandes barques, pour la surveillance des côtes et la garde des navires de pêche, et en France les flottilles de pêche sont armées. Mais les flottes des deux pays manquent des bâtiments de guerre nécessaires à la sécurité des grandes routes maritimes. En 1917, ce sont 10 000 navires marchands naviguant isolément qu'il faut protéger. Le camouflage, la navigation en zig-zag ou d'autres mesures de protection passive ne suffisent pas. La seule solution est d'organiser des convois escortés comme le réclame la France.

L'Angleterre, qui s'y est opposée jusqu'alors au nom de la liberté de navigation des armateurs et pour économiser le temps perdu à former des convois, doit s'y résoudre devant les pertes intolérables des premiers mois. C'est une décision salvatrice : seuls 0,2 % des navires convoyés sont perdus, contre 7% de ceux naviguant isolément.

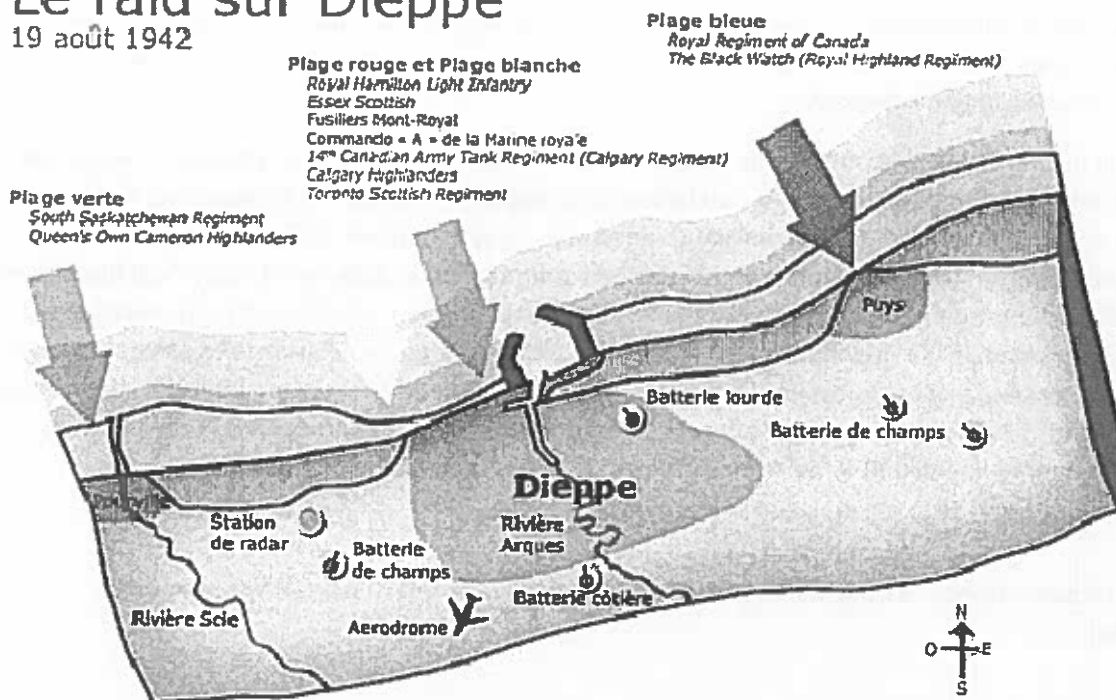
Dans le même temps, l'accent est mis sur l'amélioration des moyens de lutte anti-sous-marine, par l'augmentation du poids des grenades ou l'adoption d'appareil d'écoute microphonique, ancêtres du sonar. Autre innovation, l'aviation navale se développe jusqu'à compter 1 000 appareils en France à la fin de la guerre. Ces dispositions très dissuasives compliquent la tâche des "U-boot" qui deviennent des cibles à leur tour et doivent se contenter d'attaquer en plongée : 65 des leurs sont envoyés par le fond cette année-là. Sur mer également, l'offensive tourne à la guerre d'usure. Ces pertes accrues et la fatigue des équipages expliquent l'échec final de la flotte allemande qui, en dépit d'un bilan annuel satisfaisant : 11 000 000 tonnes de navires coulés, dont 6 100 000 appartenant à l'Entente, n'a pas les moyens matériel de maintenir le rythme face aux 30 000 000 tonnes américains.

site internet externes : Musée national de la marine (link is external) Site Net-Marine (link is external)

Source : MINDEF/SGA/DMPA

# Le raid sur Dieppe

19 août 1942

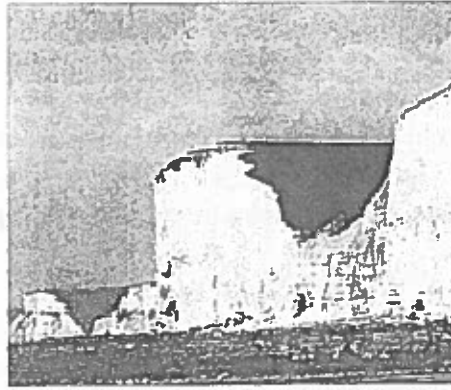


Carte montrant les unités qui ont débarqué en France occupée lors du raid sur Dieppe le 19 août 1942. Le South Saskatchewan Regiment et le Queen's Own Cameron Highlanders ont débarqué sur la « Plage verte » à Pourville. Le Royal Regiment of Canada et le Black Watch (Royal Highland Regiment) ont débarqué sur la « Plage bleue » à Puys. Le Royal Hamilton Light Infantry, l'Essex Scottish, les Fusiliers Mont-Royal, Le Commando « A » de la Marine royale, le 14th Canadian Army Tank Regiment (Calgary Regiment), le Calgary Highlanders et le Toronto Scottish Regiment ont débarqué sur la « Plage rouge » et sur la « Plage blanche » à Dieppe.

## Introduction

Le raid sur Dieppe en France le 19 août 1942, marque un moment déterminant de la Seconde Guerre mondiale. Alors que la presque totalité de l'Europe continentale était sous contrôle des Allemands, les forces alliées faisaient face à un ennemi solidement retranché. Elles devaient trouver un moyen de prendre pied sur le continent, et elles tirèrent du débarquement à Dieppe des leçons inestimables pour le succès de l'invasion du jour J en 1944, qui permirent de sauver un nombre incalculable de vies lors de cette offensive capitale.

La grande majorité des attaquants lors du raid sont des Canadiens. En tout, 6 100 hommes y participent, dont 5 000 Canadiens, les autres étant environ 1 000 commandos britanniques et 50 American Rangers. Les forces d'appui comprennent huit destroyers de la Marine royale et 74 escadrilles aériennes alliées, dont huit appartiennent à l'Aviation royale du Canada. Le major général J.H. Roberts, officier général commandant de la 2e Division canadienne, est nommé chef de l'armée; le commandant J. Hughes-Hallett, de la Marine royale, chef des forces navales et le vice-maréchal de l'air T.L. Leigh-Mallory, chef des forces aériennes.



*Les falaises à la plage de Puys (Photo par J. Ough, 1972, Office national du film)*

Il ne fait aucun doute que l'on a pu tirer des leçons précieuses de ce terrible matin du 19 août 1942, mais à quel prix! Sur les 4 963 Canadiens qui se sont embarqués pour cette opération, seuls 2 210 sont revenus en Angleterre, et bon nombre d'entre eux étaient blessés. Les pertes s'élevaient à 3 367, dont 1 946 prisonniers de guerre; 916 Canadiens ont donné leur vie.

#### A la recherche de solutions



Navire qui a pris part au raid sur Dieppe. (Bibliothèque et Archives Canada 08239)

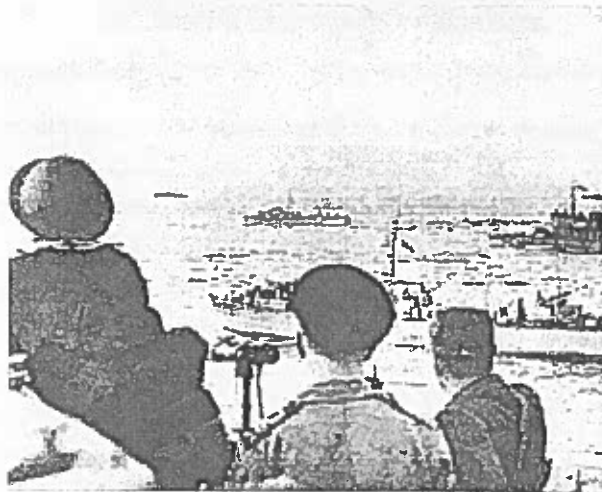
Au printemps de 1942, la situation des Alliés était peu rassurante. Les Allemands avaient pénétré profondément en Russie, la 8e Armée britannique en Afrique du Nord avait dû se replier sur l'Égypte et en Europe de l'Ouest, les forces alliées avaient été repoussées de l'autre côté de la Manche en Grande-Bretagne.

À ce moment, les Alliés ne disposaient pas de forces suffisantes pour entreprendre l'opération Overlord, la grande invasion de l'Europe de l'Ouest. Il fut plutôt convenu d'organiser un raid contre le port français de Dieppe. Il s'agissait d'une occasion de mettre à l'essai un nouveau matériel et de fournir l'expérience et les connaissances nécessaires pour préparer une grande attaque amphibie qui serait déployée un jour pour défaire les Allemands. Puisque les troupes s'entraînaient depuis quelques années en Grande-Bretagne, certains politiciens et généraux canadiens avaient hâte de voir les soldats canadiens en action.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, on prépara donc les plans d'un raid à grande échelle qui aurait lieu en juillet 1942. Ce raid porterait le nom de code l'Opération Rutter. Le Canada fournirait le gros des troupes d'attaque. Le 20 mai, les troupes de la 2e Division d'infanterie canadienne entreprennent à l'île de Wight un entraînement intensif en vue des opérations amphibies. Toutefois, le mauvais temps en juillet empêcha de déclencher le raid alors que certains soutenaient qu'il fallait y renoncer. Cependant, au bout de quelques semaines, le plan d'action est repris sous le nom de code Jubilee. L'objectif demeure toujours le port de Dieppe sur la côte française.

L'attaque sur Dieppe eut lieu le matin du 19 août 1942. Le plan prévoit des attaques en cinq points différents sur un front d'environ 16 kilomètres. Quatre débarquements de flanc simultanés doivent avoir lieu à l'aurore, suivis une demi-heure plus tard de l'attaque principale contre la ville de Dieppe elle-même. Ce sont les Canadiens qui sont chargés de l'attaque de front à Dieppe. Ils doivent également débarquer à Pourville, à quatre kilomètres à l'ouest, et à Puys à l'est. Les commandos britanniques doivent détruire les batteries côtières à Berneval, sur le flanc est, et à Varengeville à l'ouest.

#### Le secteur est



Convoi transportant des troupes canadiennes se dirigeant vers Dieppe.  
(Archives nationales du Canada 08240)

Le 19 août 1942, alors que les forces de débarquement s'approchent de la côte de France aux petites heures du matin, les péniches de débarquement du secteur est rencontrent un petit convoi allemand. Le bruit du bref et violent combat naval qui s'ensuit alerte les défenses côtières, particulièrement à Berneval et à Puys. Avec les Allemands maintenant en position de défense, l'élément de surprise disparaissait. Les péniches qui transportent le Commando no 3 sont éparpillées et la plupart des troupes n'arrivent pas à débarquer. Les soldats qui arrivent à le faire sont rapidement débordés. Une vingtaine de commandos réussissent à s'approcher à 180 mètres de la batterie allemande. Leur tir précis neutralise la batterie qui, pendant deux heures et demie d'une importance capitale, ne peut pas diriger le feu de ses canons contre les navires d'assauts. Ils sont ensuite évacués.

A Puys, le Royal Regiment of Canada partage cette malchance. La plage est extrêmement étroite, commandée par des falaises élevées où les soldats allemands sont stratégiquement déployés. Le succès exigeait la surprise et l'obscurité, qui font toutes les deux défaut. Ce débarquement s'étant effectué en retard, les soldats allemands ont pu se préparer à soutenir une attaque. Les Canadiens sont accueillis par un violent tir de mitrailleuses à la lumière du jour qui se lève. Seuls quelques hommes réussissent à franchir le fort réseau de barbelés sur la digue à la tête de la plage; ils ne reviendront pas. Le reste des troupes, avec trois pelotons de renfort du Black Watch (Royal Highland Regiment) sont immobilisés sur la plage par le feu des mortiers et des mitrailleuses et sont finalement obligés de se rendre. Sous le feu des Allemands, l'évacuation est impossible. Parmi les soldats débarqués, 200 sont tués et 20 mourront plus tard de leurs blessures. Le reste est fait prisonnier. Ce sont là les plus lourdes pertes subies par un bataillon canadien en une même journée au cours de toute la guerre. Le promontoire est n'ayant pas été dégagé, les Allemands peuvent prendre les plages de Dieppe en enfilade et neutraliser l'attaque frontale principale.



## Le secteur ouest



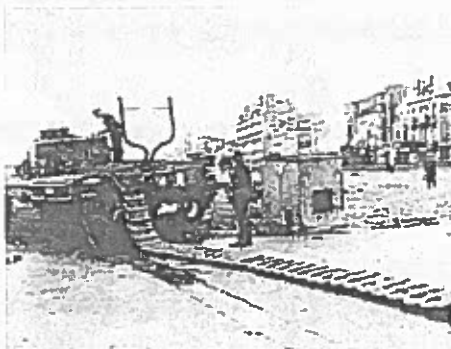
De retour en Angleterre, officier canadien blessé lors du raid sur Dieppe.  
(Archives nationales du Canada 8225)

Entre-temps, dans le secteur ouest, l'effet de surprise n'est pas complètement perdu. Alors que le Commando no 3 n'a connu que des malheurs sur le flanc est, l'opération du Commando no 4 réussit parfaitement. Conformément au plan, le Commando débarque, détruit les canons de la batterie située près de Varengville et se retire sans encombre.

À Pourville, les Canadiens surprennent l'ennemi. En débarquant sur les plages, le South Saskatchewan Regiment et le Queen's Own Cameron Highlanders of Canada ne rencontrent qu'une légère résistance. Celle-ci s'affermi cependant au moment où le South Saskatchewan, appuyé du Cameron, traversent la rivière Scie. Après de durs combats ils sont arrêtés bien avant d'atteindre la ville de Dieppe. La force principale du Cameron s'avance vers son objectif, un aérodrome intérieur, et franchit environ trois kilomètres avant d'être obligé de s'arrêter. Les deux régiments tentent alors de se replier.

Le South Saskatchewan Regiment et le Queen's Own Cameron Highlanders of Canada subirent de lourdes pertes pendant la retraite. L'ennemi fit porter un feu nourri sur la plage à partir des hauteurs à l'est et à l'ouest de Pourville. Cependant, les péniches de débarquement bravèrent la pluie de feu et, grâce à l'appui d'une vaillante arrière-garde, le gros des deux unités réussit à s'embarquer, bien que bon nombre des hommes aient été blessés. Il sera impossible de ramener l'arrière-garde. Les munitions faisant défaut et toute autre évacuation étant impossible, elle capitula.

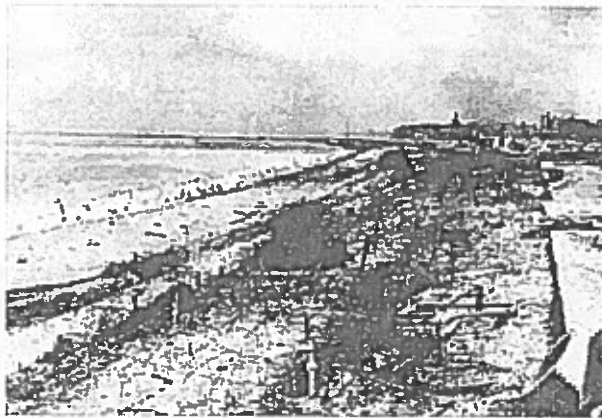
## L'attaque principale



Un char Churchill du Calgary Regiment à Dieppe. (Bibliothèque et Archives Canada C-29872)

L'attaque principale se déroula sur la plage de galets devant Dieppe. Elle devait avoir lieu une demi-heure après les débarquements sur ses flancs. Embusqués sur la falaise et dans les fenêtres des bâtiments qui surplombent la promenade, les soldats allemands attendaient les Canadiens de pied ferme. Dès que les hommes du Essex Scottish Regiment attaquèrent le secteur est, l'ennemi balaya la plage d'un feu de mitrailleuses. Toutes les tentatives de franchir la digue sont repoussées avec de lourdes pertes. Lorsqu'un petit peloton réussit à s'infiltrer dans la ville, un message trompeur fut reçu à bord du navire de commandement qui porta le général Roberts à croire que le Essex Scottish s'était établi dans la ville. Pour leur donner du renfort, on décida de faire entrer en action le bataillon de réserve des Fusiliers Mont-Royal. Comme leurs camarades débarqués plus tôt, ils se trouvèrent immobilisés sur la plage et exposés au feu nourri de l'ennemi.

Le Royal Hamilton Light Infantry débarqua à l'extrémité ouest de la promenade vis-à-vis un grand casino isolé. Ils réussirent à dégager ce bâtiment pourtant fortement défendu, ainsi que les emplacements de tirs abrités et entrèrent dans la ville. Certains des hommes de ce bataillon traversèrent le boulevard sous une pluie de balles et pénétrèrent dans la ville où ils livrèrent de violents combats de rue.



Vue de la plage après le raid de Dieppe. (Ministère de la Défense national 8160)

Le malheur s'acharna aussi sur le débarquement des chars du Calgary Regiment. Alors que les troupes devaient intervenir suivant un important bombardement aérien et naval, ils furent débarqués dix à quinze minutes plus tard. L'infanterie fut donc sans appui lors des premiers instants critiques de cette attaque.

En débarquant, les chars furent accueillis par un feu d'enfer et s'immobilisèrent - arrêtés non seulement par les canons ennemis, mais aussi par les galets et la digue. Ceux qui réussirent à passer la digue se heurtèrent aux barricades de béton qui bloquaient les rues étroites. Néanmoins, les chars immobilisés continuèrent à se battre, soutenant l'infanterie et contribuant beaucoup à la retraite d'un grand nombre de soldats. Les équipages des chars seront faits prisonniers de guerre ou mourront au combat.

Les derniers soldats à débarquer faisaient partie du Commando " A " de la Marine royale. Ils partagèrent le sort terrible des Canadiens, subissant de très lourdes pertes sans pouvoir accomplir leur mission.

Le raid donna lieu à un formidable combat aérien. L'aviation alliée put s'acquitter de sa mission qui était de protéger de l'aviation allemande (Luftwaffe) la flotte de débarquement au large de Dieppe, mais elle paya très cher son succès. La Royal Air Force perdit 106 appareils. Les pertes de ce jour-là furent les plus élevées de la guerre. Quant à l'Aviation royale du Canada, elle perdit treize appareils.

### Les leçons retenues

Tôt en après-midi, le 19 août 1942, l'Opération Jubilee prenait fin. Jusqu'à ce jour, on débat encore de la valeur de ce raid. Certains estiment que c'était un carnage inutile alors que d'autres soutiennent que l'opération était nécessaire au succès de l'invasion du continent deux ans plus tard lors du jour J. Un fait demeure, le raid sur Dieppe fit l'objet, par la suite, d'une étude minutieuse de la part de ceux qui étaient chargés de dresser les plans des opérations destinées à enfoncer les défenses ennemies, érigées le long des côtes de France. De cette étude résultèrent des améliorations en matière de tactique et de tir de soutien qui réduisirent les pertes du jour J à un minimum inespéré. Les leçons apprises à Dieppe contribuèrent à sauver des milliers de vies humaines en cet autre jour historique que fut le 6 juin 1944.



Le monument Dieppe-Canada. (Anciens Combattant Canada)

### Récipiendaires de la Croix de Victoria

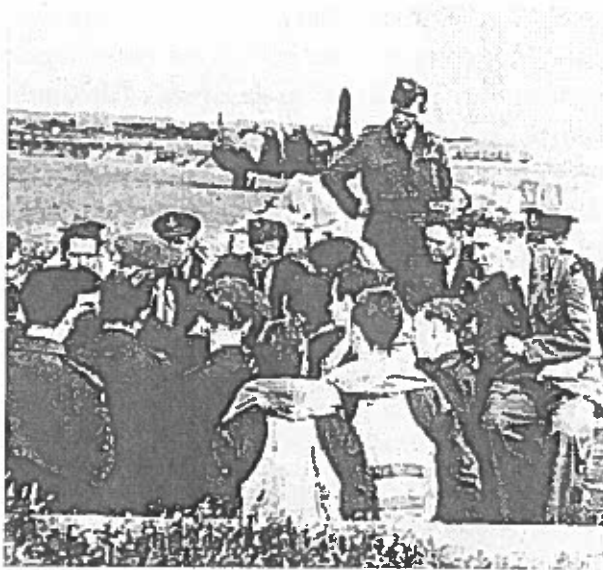
Bien que des actes individuels de grande bravoure surviennent fréquemment pendant la guerre, seulement un petit nombre d'entre eux sont vus et consignés. Ces actes servent d'exemples que tous admirent et respectent.

En reconnaissance de leurs exploits pendant le raid de Dieppe, deux Canadiens se sont vus décerner la Croix de Victoria qui est la décoration militaire la plus importante remise par le Commonwealth britannique pour un acte de bravoure.

#### Charles Cecil Ingersoll Merritt

À la suite du débarquement à Pourville, le South Saskatchewan Regiment s'avança vers la ville de Dieppe. Alors que les hommes s'efforçaient de traverser le pont de la rivière Scie, le lieutenant-colonel Cecil Merritt s'avança et prit lui-même le commandement. S'avançant avec le plus grand calme à travers l'ouragan de mitraille qui balayait le pont, il entraîna plusieurs groupes au-delà du pont. D'autres hommes traversèrent la rivière à gué ou à la nage. Malgré leurs vaillants efforts, l'avance fut arrêtée et ils furent forcés de se replier. Le lieutenant-colonel Merritt fit encore preuve d'un courage extraordinaire. Bien qu'il eût été blessé deux fois, il commanda un vigoureux combat d'arrière-garde et on réussit ainsi à embarquer la plupart des hommes des deux unités. L'arrière-garde elle-même ne put être évacuée et le lieutenant-colonel Merritt et ses hommes furent faits prisonniers de guerre.

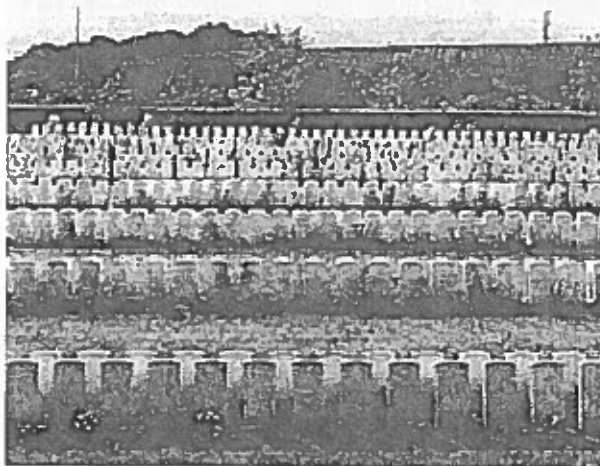
## John Weir Foote



Des aviateurs qui ont participé au raid de Dieppe. (Bibliothèque et Archives Canada 08252)

Le révérend John W. Foote fut le premier membre du Service d'aumônerie à recevoir la Croix de Victoria. Calmement, pendant huit heures de combats acharnés, le révérend Foote, aumônier du Royal Hamilton Light Infantry, affronta sans arrêt le feu très nourri afin d'aider à transporter les blessés jusqu'à un poste de secours, sauvant de nombreuses vies grâce à ses braves efforts. Puis, à la fin de l'épreuve, il quitta la péniche de débarquement qui devait le ramener en lieu sûr et se dirigea d'un pas courageux vers les lignes allemandes pour les franchir et être fait prisonnier, et ainsi pouvoir offrir son ministère à ceux de ses camarades canadiens qui étaient maintenant prisonniers de guerre.

## Nous nous souvenons



Cimetière de guerre canadien à Dieppe. (Photo par George Hunter)

Le cimetière de guerre canadien de Dieppe se trouve à quelque cinq kilomètres au sud de Dieppe, dans la commune d'Hautôt-sur-mer. Le cimetière, à flanc de colline, est tout à fait unique en ce sens que les stèles sont placées dos à dos, et s'alignent en longues rangées doubles. Ce sont les Allemands qui y ont enseveli ces soldats morts à la guerre de la même façon qu'ils inhumèrent les leurs. Les

Alliés décidèrent plus tard de ne pas toucher à ces sépultures. Aujourd'hui, l'entretien du cimetière est assuré par la Commonwealth War Graves Commission.

Sur les 944 membres des forces armées britanniques et alliées enterrés à Dieppe, 707 étaient des Canadiens, tombés pour la plupart lors du raid de Dieppe. Certains combattants, blessés et faits prisonniers, sont morts à l'hôpital de Rouen à une distance de 58 kilomètres; 37 d'entre eux ont été enterrés dans cette ville. Les victimes du raid de Dieppe qui sont mortes en Grande-Bretagne reposent pour la plupart au cimetière militaire de Brookwood dans le comté de Surrey en Angleterre.

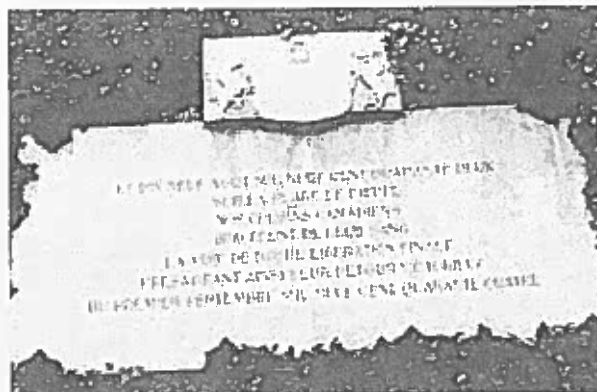
La dépouille mortelle de Mary Janet Climpson, une officière britannique des services auxiliaires de l'Armée du Salut, tuée deux ans plus tôt en mai 1940, repose également dans le cimetière.

Deux monuments évoquent en Angleterre le souvenir des Canadiens portés disparus au cours du raid de Dieppe : le Brookwood Memorial pour l'Armée et le Runnymede Memorial pour l'ARC.

Les environs de Dieppe sont aujourd'hui parsemés de monuments érigés à la mémoire d'un régiment par les survivants et leurs camarades, qui marquent l'emplacement de tous les points de débarquement. Sur les plages de Dieppe, Puys et Pourville s'élèvent des monuments qui rappellent le souvenir des vaillants soldats du Essex Scottish Regiment, du Royal Regiment of Canada, de la Royal Hamilton Light Infantry, des Fusiliers Mont-Royal, du Calgary Regiment, du South Saskatchewan Regiment et des Queen's Own Cameron Highlanders of Canada, qui donnèrent leur vie lors du raid.

La ville de Dieppe a réservé un petit parc à l'extrémité ouest de l'esplanade dans laquelle elle a érigé son propre monument. La borne commémorative Dieppe-Canada qui se dresse au centre du Square du Canada témoigne de la cordiale amitié canado-normande qui remonte déjà à plusieurs siècles, au départ de Samuel de Champlain pour aller fonder la Nouvelle-France. Sur le monument figurent les noms des personnes et les événements qui lient la Normandie et le Canada depuis des siècles. Une plaque fixée au mur à l'arrière du monument rappelle le raid de Dieppe du 19 août 1942 :

*Le dix-neuf août mil neuf cent quarante-deux  
sur la plage de Dieppe  
nos cousins canadiens tracèrent de leur sang  
la voie de notre libération finale présageant ainsi leur retour victorieux  
du premier septembre mil neuf cent quarante-quatre.*



## Le jumelage des Officiers de réserve Vannetais et Montois

A la mi-juillet, une représentation des OR du Cercle de Mons se sont rendus à Vannes dans le cadre de la commémoration des 65 ans du jumelage entre la ville de Mons et la ville de Vannes.

L'accueil de nos amis vannetais a débuté par une cérémonie officielle entre les représentants des deux villes. Le Lt-Col (Hre) Jacques Fonteneau, Président de l'AOR de Vannes et ses collègues nous ont reçu lors de cette manifestation officielle qui s'est déroulée en présence de nombreux invités.

L'après-midi fut consacrée à la visite du musée de la Résistance situé à St-Marcel, commune située à 30 minutes de Vannes. Saint-Marcel est l'un des hauts-lieux de la Résistance Française et c'est donc tout naturellement que le Musée de la Résistance Bretonne y a installé ses quartiers.

C'est aux abords de cette petite commune du Morbihan intérieur que s'est constitué, au printemps 1944, un maquis mobilisateur sans équivalent où plusieurs milliers de jeunes résistants bretons ont été armés et entraînés en vue de reprendre la lutte pour la libération de notre territoire. C'est là qu'eurent lieu le 18 juin 1944 les premiers combats livrés par des combattants Français contre l'occupant allemand après le débarquement allié en Normandie. Victoire des âmes plus que des armes, la bataille de Saint-Marcel restera à jamais comme le symbole de l'union sacrée entre les jeunes maquisards soutenus et ravitaillés par les habitants du territoire qui subiront de terribles représailles et les parachutistes SAS de la France Libre largués quelques jours plus tôt pour armer la résistance et harceler l'ennemi. Situé sur les lieux même des combats dans un vaste parc boisé, le musée de la Résistance Bretonne invite à découvrir sur 1000 m<sup>2</sup> d'exposition la vie quotidienne des Bretons sous l'occupation et leur engagement dans l'armée des Ombres jusqu'aux combats de la Libération. Une visite historique qui apprend à chacun « le devoir de mémoire ».

Le reste de l'après-midi fut consacré à la visite de Rochefort en Terre. Au milieu des landes et des bois, Rochefort-en-Terre, dressée sur un éperon rocheux, compte parmi les plus beaux villages de France. Partout, géraniums et lierres soulignent la pierre de leurs fleurs colorées. Ici, chaque détail est soigné. Ruelles pavées, enseignes stylisées, la ville semble un petit bijou niché au cœur du Morbihan. Levez les yeux vers les maisons à encorbellement de la charmante place du Puits et de la rue Saint-Michel et profitez du lieu. L'été, la vieille ville est entièrement piétonne. Un vrai bonheur...



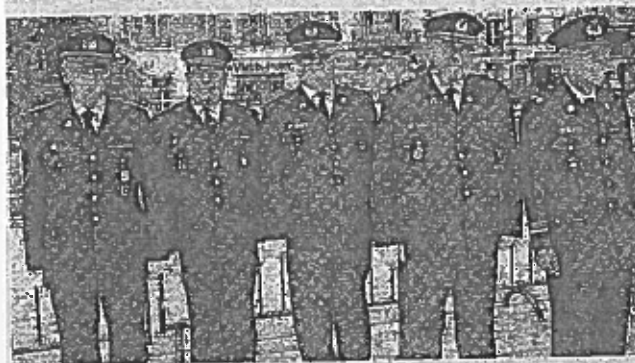
*Rochefort en Terre, ville fleurie*

Fondé au 12e siècle, le château de Rochefort-en-Terre est reconstruit au 17e. Mais c'est au début du 20e siècle, qu'il retrouve un second souffle sous l'impulsion du peintre américain Alfred Klots. Rachetant les communs, il les transforme en manoir et ne tarde pas à faire du village le rendez-vous des artistes.

La soirée se passe dans un restaurant de la localité où nous apprécions les spécialités bretonnes. C'est l'occasion d'échanger les cadeaux et de remercier nos collègues vannetais pour leur agréable et charmante hospitalité.

La matinée du 14 juillet, nous sommes invités à participer à la prise d'armes à l'occasion de la fête nationale. Les détachements se succèdent à commencer par celui du 3<sup>e</sup> RIMA qui est une des unités les plus remarquables de l'armée de terre française.

Des officiers belges à la cérémonie du 14 Juillet



Une délegation d'officiers de réserve belges a participé, hier, aux cérémonies militaires du 14 Juillet. Ils sont à Vannes dans le cadre du jumelage entre la préfecture du Morbihan et la ville belge de Mons.

*De gauche à droite : Cdt Hre A. KICQ, Lt-Col <sup>o</sup> E. POSKIN, Col Hre D. HELBOIS, Lt-Col Hre F. VERDIER, Med Lt-Col Hre J. FONDU*

L'après-midi, il fait un temps magnifique sur le Golfe du Morbihan que nous visitons en bateau en faisant une escale pour visiter l'île aux Moines.

Nous tenons à remercier le Président de l'AOR Vannes, le Lieutenant - Colonel Honoraire Jacques Fonteneau et les membres de l'association qui nous ont accueillis avec générosité et empathie dans le cadre de ce 65<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Vannes – Mons.

Nos camarades bretons seront à Mons au printemps 2018. Un programme d'activités vous sera présenté. Invitation cordiale à tous pour les accueillir.

## MonCharTourn 2017 : Bastogne Barracks

Le 16 septembre dernier, des membres des cercles OR et SOR du Hainaut ont visité un haut lieu de l'histoire de la bataille des Ardennes, Bastogne Barracks.

Cette ancienne caserne des Chasseurs Ardennais construite en 1934 a servi de QG pour la 101<sup>e</sup> Airborn, division qui avait pour mission de défendre la ville qui était encerclée par les troupes allemandes.

Après un voyage en car avec l'accompagnement du soleil, les participants ont été accueillis par le personnel du musée qui est dépendant du MRA qui se situe au Cinquantenaire.

Le Commandant Bonnat a fait un brillant exposé sur la situation des belligérants à la veille de la bataille des Ardennes en décrivant les objectifs de chacun. Il présenta ensuite la conduite de la bataille au jour le jour. Ce fut une synthèse décrite de manière militaire mais très pédagogique pour le non initié.

Ce fut aussi l'occasion de déposer une gerbe au monument de la caserne et d'honorer la mémoire des soldats disparus.



*L'assistance très attentive lors du briefing du Commandant BONNAT*

Nous nous rendîmes ensuite au centre-ville pour prendre le repas qui fut apprécié de tous. Retour à la caserne et, pour l'après-midi, nous sommes pris en charge par le personnel qui nous fera visiter les salles et les endroits tels qu'ils étaient en décembre 1944.



*Une audience attentive lors du briefing de l'après-midi*

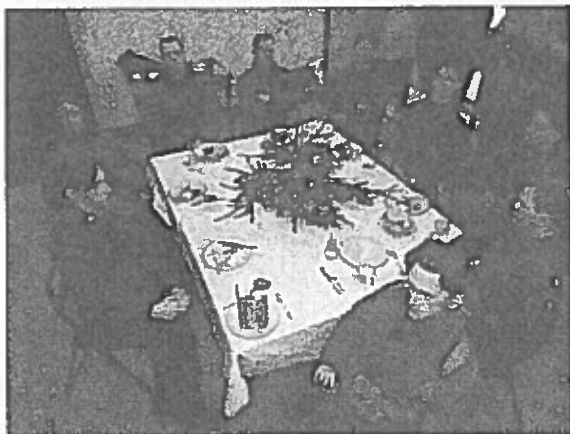


Deux salles sont principalement visitées comme le bureau du commandant en second de la division, le Général Mac Auliffe, ainsi que la salle où les officiers de l'état-major ont partagé le repas de Noël. C'est ainsi que l'on apprend que la dinde traditionnelle fut remplacée par du poulet. Les mannequins sont placés dans le respect des photos d'époque.

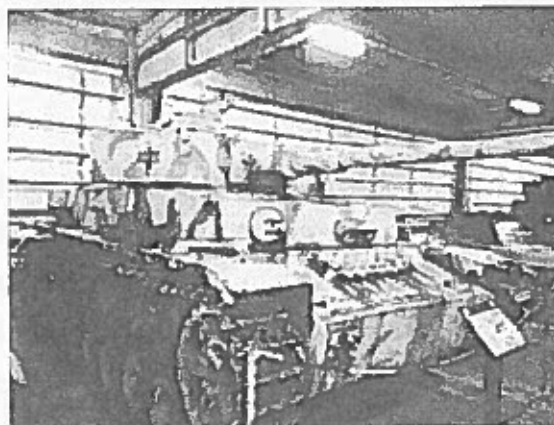
Les anecdotes se suivent et surtout, celles qui concernent les vétérans et les belligérants qui reviennent à Bastogne et qui se retrouvent après de nombreuses années. Ainsi, cette retrouvaille entre un soldat allemand et un militaire américain qui ont été face à face lors des combats à Bastogne.

La seconde partie de l'après-midi est consacrée à la visite d'un hangar où sont exposés des dizaines de chars et véhicules blindés de pays différents et engagés dans la seconde guerre mondiale.

De l'avis de tous, ce fut une journée très instructive mais très intense en émotion.



*Mac Auliffe et son état-major lors du repas de Noël*



*Char allemand panzer kampfwagen IV*

## Faut-il modifier les Conventions de Genève

### ... pour éviter le pire ?

Il y a quelques semaines, le turbulent bourgmestre d'Antwerpen, Bart De Wever, lançait un pavé dans la mare, en parlant de l'afflux ininterrompu de réfugiés en Europe : « *Il faut modifier les Conventions de Genève !* », disait-il. Il s'ensuivit bien sûr une polémique sans fin et souvent sans fondement. Comme d'habitude, la presse confondit les termes de « migrants », « immigrés » et « réfugiés », l'essentiel étant de critiquer l'idée saugrenue du maieur anversois...

En Droit International, « réfugié » s'applique à toute personne qui a fui le pays dont elle a la nationalité, en raison de guerre, de persécutions ou de menaces dont elle a été l'objet. Donc, rien à voir avec les immigrés économiques motivés par notre sécurité sociale ...

Ma première réaction à l'idée de Bart De Wever fut « non », il ne faut pas modifier les Conventions de Genève. Elles constituent une base ferme qui a déjà reçu bien des compléments via d'autres conventions : celles relatives à l'interdiction de l'usage de l'arme atomique, à l'interdiction des gaz de combat, au retrait des mines anti-personnel, des bombes à sous-munitions, des armes aveuglantes, etc ...

Pourtant, après réflexion, force est de constater que les Conventions de Genève de 1949 ne font pas allusion aux réfugiés. Pas un mot ... Il y a bien là une lacune.

C'est pour cette raison qu'en 1951, sans doute conscients de cet oubli, diplomates et juristes se réunirent à nouveau pour promulguer la « Convention de Genève du 28 juillet 1951 », relative au statut des réfugiés. (*Pour plus de détails, voir mon article « Tous Réfugiés ? » de novembre 2015*).

Cette convention vient parfaire celles de 1949, achevant ainsi d'encadrer la vaste matière de la réglementation des conflits armés. Et tout le monde était content ...

Quoique ... Cette convention, conçue peu de temps après la Deuxième Guerre mondiale, s'inspirait des expériences de celle-ci.

En 1940, les milliers de réfugiés jetés sur les routes, effrayés par l'invasion allemande, ne s'installèrent pas là où ils étaient arrivés. Dès que le danger des combats se fut estompé, ils rentrèrent chez eux.

Pour les concepteurs de la Convention de 1951, cela coulait de source. C'est la raison pour laquelle, dans cette convention, il n'est fait aucune allusion au retour au pays des réfugiés après que les raisons de leur exode soient disparues ! Il n'est pas non plus prévu d'installer les réfugiés à demeure dans les pays d'accueil ...

Cette convention gère un problème momentané ; elle met en place un cadre humanitaire afin d'assurer au mieux la sécurité et l'accueil de gens qui fuient la guerre dans leur pays mais elle ne prévoit nullement l'absorption d'un surcroît de population, pour laquelle aucun emploi n'est disponible, dont l'intégration est problématique et pour laquelle notre sécurité sociale n'a pas été conçue. La convention de 1951 ne résout donc qu'une partie du problème.

La deuxième partie du titre de cet article cache une réalité que peu de gens ont pressentie. Mais heureusement, le nombre de ceux-ci augmente de jour en jour ...

Ces dernières années, plusieurs conflits armés ont éclaté suite à des mouvements de population.

-Le conflit yougoslave a vu migrer des masses importantes de gens de même religion ou de même ethnie, vers des régions qu'ils jugeaient plus accueillantes mais qui ne les attendaient pas. Il s'en suivit de nombreux massacres et des conflits internes d'une rare violence. Et cela chez nous, en Europe ...

-Au Soudan, quasi toute la population du Darfour a migré vers le Tchad pour échapper à la désertification. Cela provoqua la guerre du Darfour, entre les populations migrantes et les sédentaires, qui se sentaient « envahis ». Il en résulta des dizaines de milliers de victimes.

-L'évaporation catastrophique du lac Tchad a entraîné la migration de milliers de personnes qui vivaient de la pêche et des cultures irriguées par ce lac. Ces gens, migrant vers le Niger et le Nigéria, furent accueillis aux frontières à coups de mitrailleuses : ces pays n'avaient pas de place ni de moyens de subsistance pour eux ...

-Au Congo, les rivalités politiques ne cessent de jeter sur les routes des milliers de réfugiés dont l'arrivée dans des zones peuplées provoque des combats meurtriers.

Les exemples se multiplient, démontrant que les grands mouvements de population sont des causes de conflits armés, externes ou internes.

L'ONU a un rôle à jouer pour tenter de résoudre ces problèmes et elle semble l'avoir compris en créant des forces d'interposition, destinées à éviter les contacts entre populations locales sédentaires et populations migrantes invasives.

Et en Europe ?

Oui, le pire peut encore arriver. En Syrie et en Irak, la plus grande partie de ces pays – ainsi que des villes importantes - a été libérée de l'occupation de l'Etat Islamique. Et pourtant, les réfugiés ne retournent pas chez eux, alors que toute la reconstruction est à faire, que le pays a besoin de main-d'œuvre.

Cette attitude est inquiétante : les réfugiés sont en train de devenir des immigrés, assoupis dans l'oisiveté subventionnée des états-providence européens.

Ce n'est pas du tout l'esprit de la Convention de 1951 !

De plus, cette situation crée le mécontentement d'une bonne partie de la population et favorise le développement de l'extrémisme, qui a beau jeu...

En effet, les attentats de Paris, de Bruxelles, les camions-béliers de Nice, Stockholm et Londres, les viol(ence)s de Cologne, etc ... sont tous le fait d'islamistes introduits dans le flot des réfugiés ou d'individus radicalisés par le fanatisme de gens que nous avons accueillis.

Et c'est ainsi que, par la volonté de certains politiciens et d'idéalistes aux vues courtes, d'importer chez nous – sans nous demander notre avis - culture, religion et mode de vie totalement opposés aux nôtres, nous nous acheminons vers un conflit interne, à l'image de ceux qui secouent tant de régions dans le monde.

Alors, ma réponse ?

Non, il ne faut pas modifier les Conventions de Genève de 1949 ni leurs Protocoles additionnels de 1978.

Oui, il faut compléter la Convention de Genève de 1951, en y ajoutant la procédure de retour des réfugiés, dans un cadre de sécurité - surtout à destination - et cela, sous contrôle de l'ONU.

C'est la seule alternative, sur base conventionnelle, pour repousser les risques de conflits locaux ou généralisés, en Europe ou ailleurs.

Bien sûr, on ne modifie pas une convention internationale du jour au lendemain. Les procédures sont longues et fastidieuses. Or, la situation en Europe est devenue critique. Beaucoup de gens, d'abord réservés, expriment maintenant leurs craintes devant la montée d'une communauté qui refuse l'intégration et porte en elle les germes du terrorisme.

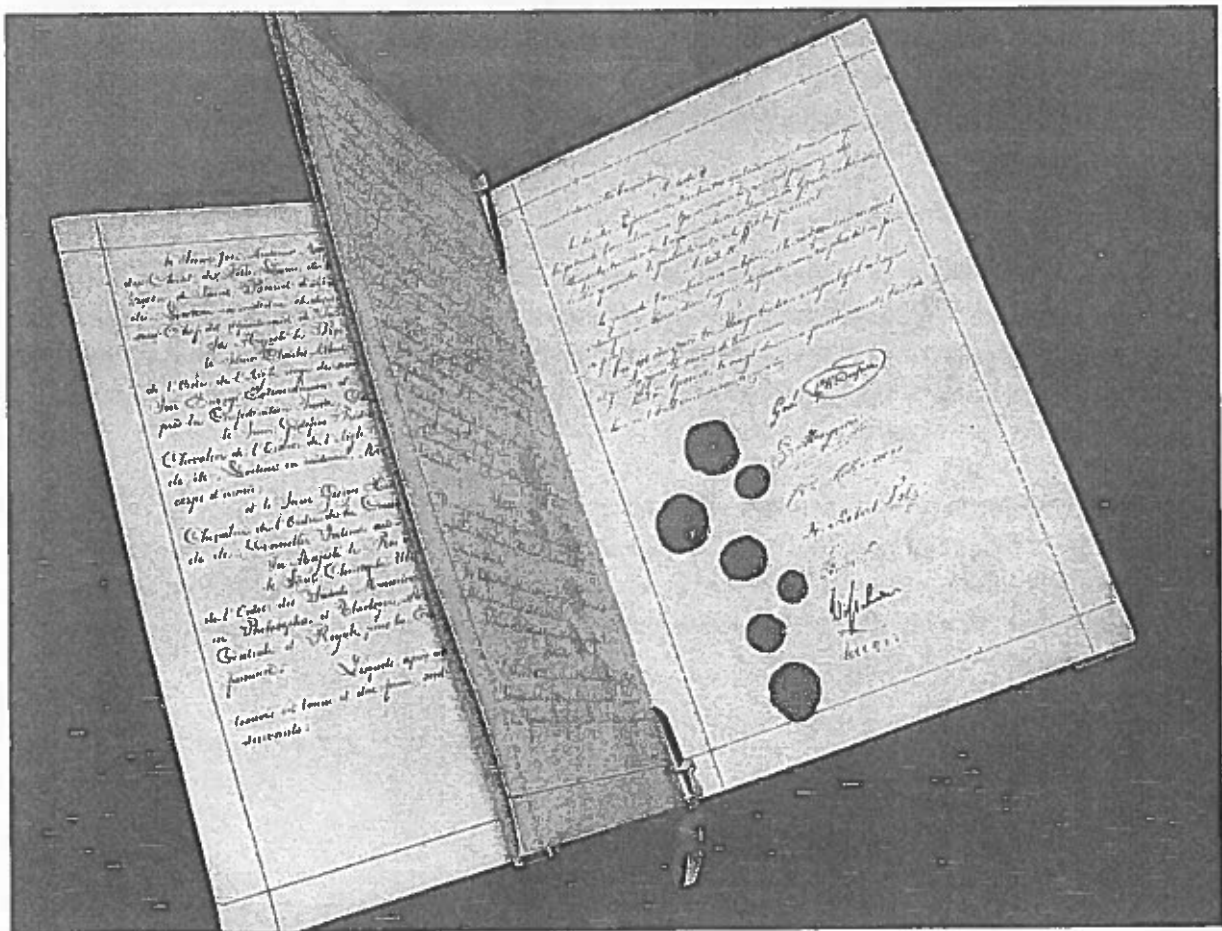
La solution est au Proche-Orient : c'est en écrasant Daesh – comme les Russes et les Syriens ont commencé à le faire – que l'on créera un espace sécurisé où les populations déplacées pourront rentrer et retrouver leur sérénité. Mais le temps manque ; je ne suis pas optimiste ...

Et tout cela pour un petit oubli dans une convention : passionnant, n'est-ce pas, le Droit International Humanitaire !

Juin 2017.

Etienne CARLIER,

c.d.c.a.



# A la Soupe

Exposition temporaire du MMM (3 juin 2017 au 15 avril 2018)

Le texte ci-dessous décrit le contenu de l'exposition « A la Soupe » qui se tient en ce moment au Mons Memorial Museum (ancienne Machine à Eau) à Mons.

Le thème réparti en 17 thématiques est l'alimentation pendant la première guerre mondiale.

Information : 40% des objets exposés viennent des collections montoises, 60% viennent de collections privées, du MRA, d'Ypres, Péronnes, le musée de l'alimentation au moulin d'Evere (exposition Food and War).

Trois parties pour remettre le visiteur dans le contexte de l'époque :

- 1) Quelle est la Belgique en cette fin du XIXe siècle début du XXe siècle ?  
Evolution technologique (voiture, électricité dans les rues) – 5<sup>e</sup> puissance mondiale – problèmes sociaux au Borinage – Disparité entre les villes et les campagnes.
- 2) Habitudes alimentaires et culinaires en Belgique : chauffage au gaz pour certaines classes aisées – cuisinière au gaz – casseroles en fer blanc et en cuivre (pas d'aluminium) – mandoline pour couper les légumes en lamelles – battoirs manuels pour battre les œufs en neige – apogée du restaurant (restaurants de luxe - DEVOS à Mons) - Escoffier cuisinier réputé.  
Habitudes alimentaires relativement simple (PdeT, légumes, peu de viande) – Disparité entre les gens riches et pauvres.
- 3) Rappel des circonstances du début de la guerre (événements du 4 au 23 août 1914)

## Thème 1 : le sang des moissons

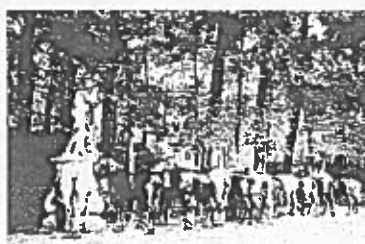
C'est l'époque des moissons lorsque débute la guerre (fin juillet 1914). Les hommes quittent les campagnes pour rejoindre les casernes. Lors des premiers mois de la guerre, les autorités belges vont réglementer les prix en fixant des prix maxima. En effet, les gens vont se ruer dans les magasins et dans les banques pour retirer leur argent et aussi acheter les biens de première nécessité. On pense néanmoins que la guerre sera courte.

Création d'une monnaie de singe de première nécessité.

Chaque armée va réquisitionner les chevaux et les véhicules de son propre pays pour leurs besoins. Les Allemands vont réquisitionner pour leur armée (avoine, essence, la nourriture) et imposer des dommages de guerre au pays occupé. Notamment à Mons réquisitions par les Allemands, notamment des tonnes de farine.



Réquisition de poêles par les Allemands



Réquisition de chevaux par les Allemands

## Thème 2 : le blocus (aspect militaire et civil)

Importance de contrôler les apports en matières premières et en nourriture en direction de l'Allemagne. Il faut asphyxier et priver l'Allemagne et ses alliés de ses ressources. Il s'agit d'un acte militaire mais qui aura des conséquences sur les civils. Aucun pays en Europe n'est autosuffisant et est donc dépendant d'autres et notamment des colonies. On vit dans un monde globalisé avec ses colonies. En Belgique, 80% des marchandises proviennent de l'étranger.

En empêchant les denrées d'atteindre l'Allemagne, on pense affaiblir l'Eni. Et donc les navires de la Royal Navy font faire un **blocus devant les ports allemands**.

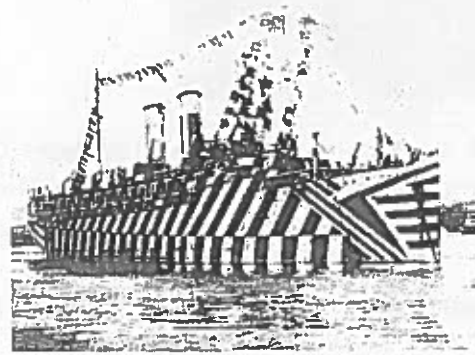
Pour y répondre, l'Allemagne fera une guerre sous-marine (U-Boot) pour arrêter les navires alliés militaires avec aussi les navires neutres. Le sous-marin est une arme vicieuse qui n'est pas reconnue par les lois internationales mais qui est efficace pour arrêter les navires alliés. Politique efficace mais l'Allemagne va arrêter cette guerre sous-marine. **Torpillage du Lusitania en mai 1915** qui transportait en fait des munitions mais aussi 1 200 civils dont 120 américains.

Cela va créer dans l'opinion publique américaine un tollé.

D'autres navires à pavillon neutre seront aussi coulés par la suite. D'où les Allemands vont hésiter à utiliser les sous-marins.



Navire allié torpillé par un U-boot



Camouflage Dazzle

En 1917, l'Etat-Major allemand va faire tenter de briser le front et reprendre la guerre sous-marine à outrance. Celle-ci sera très efficace.

Les alliés vont s'organiser en installant des réseaux de mines marines très importants mais aussi des bateaux leurres (déguisés en carton) et des convois protégés par des navires de guerre. En outre, il y a des **évolutions technologiques** comme le sonar et le radar qui feront évoluer la lutte contre les sous-marins allemands. Les Allemands iront mettre des mines devant les ports américains pour que les navires ne puissent sortir.

A cause de ce blocus, les pays belligérants mais aussi les pays neutres (Danemark par ex.) vont subir les conséquences de ce blocus qui empêchent de ravitailler les populations et les armées.

## Thème 3 : la réquisition en Belgique occupée

Il s'agit du problème des réquisitions allemandes en Belgique occupée.

En 1907, la **conférence de La Haye** permet la réquisition des ressources du pays occupé pour les besoins de l'armée en campagne.

Or les **réquisitions allemandes** vont aussi servir à la **population vivant en Allemagne**. Des milliers de bêtes, des tonnes de charbon, etc seront aussi envoyées en Allemagne mais aussi de nombreuses ménagères verront leurs cuivres disparaître par exemple.

En 1915, création de **centrales** par les Allemands qui ont pour **mission de récolter** via les

**réquisitions.** Il existe des centrales pour les p. de t., le charbon, le blé, etc. Ces matières sont regroupées au sein de la population locale. Les réquisitions sont faites via les autorités locales. Normalement, un remboursement est prévu mais les prix payés ne sont jamais à la hauteur des prix espérés par la population locale (entre 50 et 60 %). Beaucoup de personnes vont donc cacher leurs biens (vins, etc). Le prix de certaines denrées est réglementé (pain, blé). Des prix maxima sont prévus.

D'où création d'un marché noir où les prix vont exploser. Par exemple, un œuf coûte autant qu'un kg de farine et coûte 10 fois plus cher à la fin de la guerre.

Tableau (graphique) qui montre l'évolution du prix des denrées.

La production est aussi orientée en fonction des perspectives de profit. Par exemple, il est plus intéressant pour un agriculteur de vendre des p. de T. que de nourrir et vendre ses porcs.

Incitation des gens à ne pas manger de porc.



Crise de la p. de t. en Allemagne car l'engrais (Guano) qui vient du Chili ne parvient plus dans ce pays. Certaines denrées deviennent inexistantes. On fait pousser certains produits sur des terres impropres à ces cultures. La vie quotidienne est considérablement transformée.

Témoignages des gens de l'époque sur la débrouille et les moyens du bord pour survivre.

#### **Thème 4 : la survie de la population**

La guerre va engendrer beaucoup de privations et les gens vont trouver des astuces pour pouvoir se nourrir plus ou moins correctement.

Ce sont des comportements dus à la survie et à la faim.

En Belgique, les gens auront faim mais ce n'est pas la catastrophe. On va éviter la famine pure et dure.

Création d'institutions qui viennent en aide aux populations.

1600 calories est la norme au milieu de la guerre.

Chaque jour, un homme a besoin de 2300 calories et une femme 2000 calories.

1000 calories vont provoquer des émeutes et notamment en Allemagne car la population n'est plus nourrie.

L'Allemagne, son armée et sa population vont subir de graves privations.

Les maladies augmentent et entraînent des problèmes digestifs et intestinaux. Toutefois, les dentistes sont contents car moins de sucre et, donc, moins de caries.

Les classes moyennes et la bourgeoisie vont subir le contre coup des privations mais dans une moindre mesure. Les soldats allemands qui sont à Mons ont aussi des difficultés pour se nourrir.



### **Thème 5 : Les aides alimentaires à la population**

La CRB (Commission for Relief in Belgium) a été créée par **Herbert Hoover**, un industriel qui deviendra Président des Etats-Unis. Les pays neutres comme l'Espagne et les Pays-Bas collaboreront à cette entreprise.

Il est financé par les états alliés. Les Allemands l'acceptent dans la mesure où les aides ne servent qu'aux civils. Ce CRB est financé aussi par les appels et dons faits par les populations. Le CRB aura une influence sur les habitudes alimentaires.

Des produits qui étaient peu consommés en Belgique, vont envahir le pays. Par exemple, le riz qui venait d'Asie, transitait par les USA pour arriver aux Pays-Bas et être acheminé en Belgique après un contrôle à la frontière par les Allemands. Le maïs en provenance des Etats-Unis, les harengs (en conserve) en provenance de Hollande seront aussi acheminés en Belgique pour nourrir la population belge. C'est la plus grande organisation internationale d'aide alimentaire dans le monde.

4 millions de tonnes seront ainsi acheminées en Belgique.

Création d'un comité national (**Comité national de Secours et d'Alimentation**),

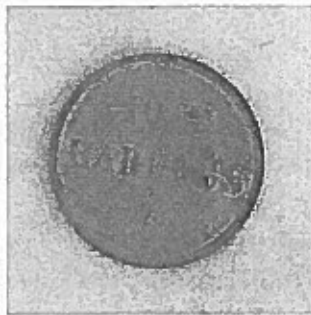
de comités provinciaux et locaux qui vont répartir les denrées reçues à travers la population via les cartes de rationnement.

Il y avait ainsi à Mons des dizaines de commerces où on verra de longues files d'attente. Un magasin américain CRB s'ouvrira dans la Grand rue à Mons.

Le commerce à Mons continuera à vivre tant bien que mal car la clientèle est allemande et bourgeoise.



Distribution de bons de rationnement au bureau de bienfaisance de Liège 1918



Exemple de pièce de substitution de 10 centimes pour acheter du hareng



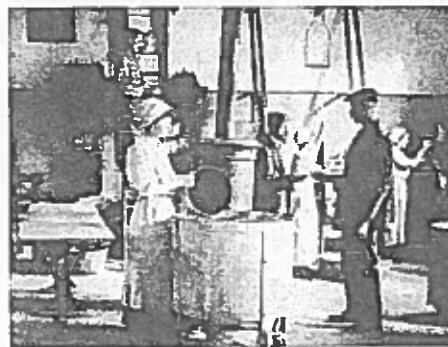
Monnaie de substitution 1915

**Structures communales** qui organisent les cantines scolaires et la soupe scolaire par exemples.

Mettre ses enfants à l'école leur assure d'avoir un repas.



La soupe scolaire dans les écoles belges



Préparation de la soupe scolaire à Seraing, juillet 1918

**Aides privées** comme la **Croix Verte** (créée par Houzeau de Lehay) qui ouvrent des réfectoires (rue du Grand Trou Oudart, ...) avec des prix minima. La **Goutte de lait** pour les nourrissons, la **Mallette du prisonnier** qui envoyait des colis aux prisonniers en Allemagne.

La **ligue du coin de terre** est une association qui achète des terrains publics et qui les loue à des ménages ou encore les donne gratuitement pour en faire des **potagers**.

A Mons, il y a des parcelles publiques à la **place du Parc** notamment où on cultive des **légumes oubliés** (faire voir dehors les **bacs avec ces légumes**).

En Allemagne, **culture de l'ortie** pour faire des soupes mais aussi des textiles. On collecte les **noyaux** pour en faire de l'huile.

Pratique du végétarisme qui est contraint et forcé et non un choix délibéré.

### Thème 6 : La fin justifie les moyens, le marché noir

Qui dit pénurie va engendrer des **comportements variés**. Il y a bien sûr de la solidarité, de l'aide réelle mais aussi des émeutes, des vitrines cassées, des bagarres lors de l'attente dans les files, de la contrebande (tickets de rationnement, matières premières), vol dans les wagons.

Les potagers seront gardés par des milices de quartier.

Les denrées obtenues sont aussi vendues au marché noir.

**Falsification des produits** de la part de commerçants (eau dans le lait, craie dans la farine, pain qui n'a pas le poids requis, ...).

On en veut aux agriculteurs mais on renoue avec sa famille qui vit dans les campagnes pour obtenir de la nourriture et, ce, quel que soit le milieu.

### Thème 7 : Les saveurs de la guerre

Les **goûts vont évoluer** à cause de la cuisson. On fait bouillir tout et les saveurs changent. On mange différemment. Les Allemands interdisent les pâtisseries car la farine ne sert que pour faire du pain, produit essentiel.

Apparition des **Ersatz** : la chicorée remplace le café. Glands torréfiés pour faire du café.

**Crise de la P. de T.** (1916-1917 en Allemagne) qui est remplacée par le chou rave, chou navet (rutabaga).

La **viande est moins présente**. On mange les parties moins nobles comme le lard par exemple.

On mange ce qui est disponible.

Les territoires occupés (Nord de la France, Belgique, Balkans est occupée par l'Autriche-Hongrie, la Galicie est occupée par les Russes) vivent des situations dures.

Les territoires non occupés (vont aussi vivre des conditions dures ainsi que les pays neutres).

**L'acheminement des vivres** fait aussi partie de la **stratégie militaire**.

**Anecdotes** : **Filtre Melita** inventé par une allemande (**Melitta Bentz**) pendant la guerre.

**French fries** : nom donné par les américains pour les frites belges sans doute servies par des francophones.

Les échanges commerciaux vont aussi bouleverser les pays neutres. L'acheminement des vivres et des matières premières est aussi une machine de guerre.

## Thème 8 (civil) : la situation en Allemagne

Inflation gigantesque.

### **Marché noir fulgurant**

Système administratif avec trop d'échelons (trop complexe) où chacun se sert. Population marquée par le chômage.

Crise politique et mécontentement de la population qui engendrent des grèves et des émeutes qui vont provoquer la perte de l'Allemagne.

On mange moins de 1 000 calories par jour car rationnement.

**Caisse norvégienne** : Inventée en 1870 bien avant le thermos. Caisse isolée pour cuire à basse température pour éviter de consommer peu d'énergie. Elle revient au goût du jour pour des raisons écologiques ou encore dans les pays pauvres.

Passé vite

## Thème 11 (civil) : la patrie dans l'assiette

Les forces vives doivent soutenir la guerre par la propagande.

On produit de la vaisselle aux couleurs nationales.

Changement de nom de certains cafés : noms à consonnance allemande « Aux Caves de Munich » sur la Grand place devient « aux Caves Wallonnes ». « La boule de Berlin » devient « la boule de l'Yser », le café viennois devient le café liégeois, etc.

# Partie Militaire

## Thématique 12 : La logistique militaire (explication générale)

Schéma qui explique l'organisation de la logistique militaire

Tpt



**Rav** : les bateaux arrivent dans les ports du nord de la France (Calais, Boulogne, Le Havre) avec le Pers et/ou les marchandises. Les marchandises sont entreposées par matière ou produit (entrepôts spécialisés).



**Entrepôts** : les marchandises sont mises des entrepôts dans des trains qui vont vers des gares



**Gares régulatrices** : on vide les marchandises des trains qui sont redispachées dans d'autres trains.



**Trains de divisions** qui arrivent dans les gares divisionnaires où sont débarquées les matières premières



**Transport hippomobile (début de la guerre) et camions motorisés**



**Magasins d'intendance** : transport des marchandises (en fonction du terrain) soit à pied, soit en train à petit écartement vers le front



**Front**

## Thématique 14 : la stéréoscopie (la 10 sur le plan)



*Stéréoscope de holmes*

Utilisation de la photographie.

**Exposition d'un stéréoscope avec des plaques de verre stéréoscopiques**

**Principe** : deux photographies quasiment pareilles sont disposées dans les deux lentilles de manière à voir l'image en relief.

Utilisation de la stéréoscopie pour la propagande : soldats heureux qui mangent dans leur tranchée, bien traités, souriants.

## Thématique 15 : Ce que mangent les soldats au front

### Th. 15.1 : le pain

Aliment de base du soldat (750 gr/jour).

Saveur et couleur du pain : Le pain sera de plus en plus foncé. Tentative de produire du pain de façon économique.

Echange de pain belge contre de la confiture anglaise (les anglais préfèrent le pain belge au pain français qui est plus brun).

Les biscuits vont remplacer le pain.

**Module pédagogique : le pain KK** : Le Kriegskartoffelbrot est un pain de guerre allemand à base de pommes de terre. Ce pain, distribué aux prisonniers de guerre dans les camps allemands au cours de la Première Guerre mondiale, a été surnommé « pain KK » ou « pain caca ».

### Th. 15.2 : la viande

Au début de la guerre, consommation de viande fraîche. Plus possible ensuite.

Solutions : - viande congelée amenée par bateau et découpée

- Viande en conserve (corned beef) longue conservation
- Conserves de poissons (harengs)
- Conserves de légumes

### Th. 15.3 : Le ravitaillement en eau

Problème d'alimentation en eau à cause de la stabilisation du front.

Ravitaillement de l'arrière vers le front

Eau est rendu potable (filtration, bouillir l'eau, utilisation du chlore, ...)

Soif des soldats surtout lorsqu'il fait chaud : les soldats boivent l'eau des trous d'obus qui contient des résidus chimiques, ou encore des déjections humaines, ...)

### Th. 15.4 : l'alcool

Forte consommation d'alcool déjà avant la guerre et que celle-ci va accentuer.

On boit de l'alcool car symbole de virilité et aussi pour oublier les vicissitudes de la vie.

Décompensation du soldat qui est à l'arrière et qui boit.

Les soldats français ont une ration de vin quotidienne qui augmente au fur et à mesure du conflit.

Favorise la hargne du soldat au combat. Toutefois, la consommation est contrôlée.

### **Th. 15.5 : Les nouvelles saveurs des rations.**

Le lien entre l'alimentation et le moral est important. Rompre la monotonie du repas du soldat et soutenir son moral.

Les cuisiniers vont avoir d'autres ingrédients pour cuisiner.

Ex. L'armée belge va utiliser le fromage et le riz.

Vente de produits aux militaires par des camions bazars qui vendent différents produits aux soldats.

Les légumes sont achetés par le cuisinier pour améliorer la qualité des repas du soldat. Pour ce faire, on retient une somme d'argent sur la solde afin que l'on puisse acheter des légumes. Potagers derrière le front cultivé par des soldats.

Apparition du macaroni et du riz dans les repas.

**Anecdote** : utilisation de l'ag-agar (gelatine) pendant la 1GM.

Mot d'origine indonésienne utilisée comme gélifiant dont la découverte date du XVIIe siècle au Japon.

### **Thème 13 : la préparation des repas du soldat**

Le cuisinier ne fait pas attention aux règles élémentaires d'hygiène.

Le cuisinier n'est pas formé pour préparer la cuisine, il est désigné au hasard sauf dans l'armée britannique où le cuisinier est formé.

Il fait la cuisine en fonction de ses moyens ou de l'intendance qu'il reçoit.

On va toutefois, utiliser des personnes qui ont une certaine expérience.

Comment prépare-t-on les repas à partir de la cuisine roulante ?

A partir de 1915, cuisine centrale revêt une importance grandissante car c'est elle qui fabriquera les rations distribuées aux soldats.

### **Thème 16 : Les colis**

Ils sont envoyés par les familles aux soldats qui sont au front.

Redécouverte des produits du terroir pour les familles qui sont en zone non occupée (France) et qui envoient des colis à leurs militaires avec des produits dont ils sont privés de ces produits de leurs régions.

Il y a un partage du contenu des colis pour améliorer le quotidien.

La pêche « à la grenade »

Le chapardage dû à la faim du soldat

Les réquisitions chez les particuliers (uniquement pendant la guerre de 1914-1918)

Les permissions qui permettent aux soldats d'aller au restaurant.

### **Thème 17 : Quatre vitrines : Bords (dotation) du soldat belge, du soldat britannique, du soldat français et du soldat allemand**

- couverts, bidon, gourde
- Objets non réglementaires : par exemple le canif utilisé par le soldat belge car pas de couteau dans leur dotation.

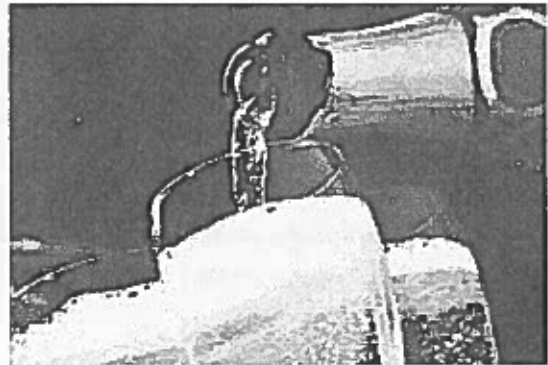
Manger sur le front signifie de manière générale que le repas est peu équilibré, froid et répétitif et insuffisant. Atmosphère olfactive nauséabonde (cadavres, feuillées)

La nourriture est un moment privilégié où les soldats se retrouvent en petit groupe pour partager le repas. Base d'intendance belge gérée à Calais.

## « Des OBUS et des BULLES »

Les 8 - 9 et 10 juin 2018

Fort de l'escapade en Normandie d'il y a presque deux ans, le CROR Mons et Région vous propose un voyage en Champagne qui revêt l'aspect militaire mais aussi et surtout l'aspect culturel. L'équipe organisatrice veut mettre l'accent sur la variété et la convivialité. La Champagne est une région riche par son histoire mais aussi par des itinéraires fabuleux où chacun/e peut découvrir les coteaux viticoles de la Marne, qui produisent depuis des siècles un breuvage fabuleux.



### Programme :

#### **Vendredi 8 juin :**

07H30 : Ouverture du parking voiture.

08H00 : Départ de Mons vers Laon.

10H00 : Visite du « Chemin des Dames » et la caverne du dragon (visite guidée).

13H00 : Repas libre à Reims-centre.

15h00 : Départ de Reims pour le fort de la Pompelle avec arrêt à Verzy (arbres remarquables).

18h30 : Retour à Reims Thillois et Installation à l'hôtel Ibis Budget.

19H00 : Repas libre (4 restaurants à côté de l'hôtel).

**Samedi 9 juin.**

08H30 : Départ vers le centre Reims.

09H00 : Visite guidée de la Cathédrale (deux heures).

11H00 : Départ vers Epernay.

12H00 : Repas libre à Epernay.

14H30 : Parcours dans le vignoble de la « grande montagne de Reims ».

16H00 : Dégustation chez un producteur à Avenay val d'or. (+ASP éventuels).

18H00 : Retour à l'hôtel et repas libre.

**Dimanche 10 juin :**

08H30 : Départ de Reims.

10H00 : Visite du château fort de Pierrefonds.

11H30 : Départ pour Saint Jean au bois.

11h45 : Promenade apéritive, dans le charmant village de Saint Jean au bois (XII ième siècle).

12H15 : Repas final.

15H00 Départ vers la clairière de l'armistice à Rethondes.

16H00 Départ vers Mons.

19H30 Au plus tard, arrivée à Mons.

**PAF : 290,00 € par personne – chambre single 360€.**

Ce prix comprend le transport au départ de Mons et retour à Mons, le logement avec petit déjeuner (deux nuits), les entrées aux musées et sites, le repas de midi du 3<sup>e</sup> jour.

**Acompte : 100€** à payer sur le compte **BE64 0015 7243 3452** du CROR Mons avec la communication « Champagne 2018» suivie de votre nom et prénom, **au plus tard le 31-01-2018.**  
Assurance annulation à votre charge.

**Seul le versement de l'acompte tient lieu d'inscription.**

**Le solde devra être réglé avant le 31 mars 2018.**

**Nous conseillons de réserver le plus tôt possible** étant donné que dans l'ordre chronologique des inscriptions, seules les 30 premières pourront être prises en ligne de compte.

**Au moment de la parution de la présente lettre d'information 17 intentions de participation sont déjà recensées ! Il est donc fortement conseillé de s'inscrire sans tarder.**





**U Talon de participation à renvoyer à :**



-

Mr. Alain KICQ rue de la licorne 34 7022 Hyon

**Voyage en Champagne « Des obus et des bulles » du 8 au 10 juin 2018**

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. .... GSM : .....

Adresse mail : .....

Nombre de personnes : .....

Verse l'acompte de ..... X 100,00 €, soit ..... € (*avant le 31-01-2018*)

Date : .....

Signature : .....

**N.B : Vous recevrez en temps toutes indications complémentaires utiles.**

Pour toute question, contactez Mr Alain KICQ Président, au n° 0485/13 12 01



BULLETIN D'INSCRIPTION

Alain KICQ, rue de la Licorne 34 – 7022 Hyon

Tél. 065/35 42 85 – GSM 0485/13 12 01

e-mail: alain.kicq@hotmail.be

Nom et prénom : .....

Grade : .....

Adresse :

.....

Tél. :.....

!!! Votre e-mail (important) :

.....

- Verse le montant de la cotisation 2018, soit 12,50 € sur le compte BE64 0015 7243 3452 du CROR Mons  
Virement effectué le ..... 2018

Participera à :

- A.G. du 20 janvier 2018                      OUI - NON

Nombre de personnes : .....

PAF : 45,00 € X ..... personnes = .....

(1) 40,00 € X ..... personnes = .....

Montant versé le ..... sur le compte BE64 0015 7243 3452 du CROR Mons.

(1) Pour les membres du CROR Mons en règle de cotisation 31 décembre 2017 ainsi que leurs épouses ou compagnes

